

1

RÉSUMÉ DU PROFIL DE RISQUE DU GROUPE

Dans le cadre de la fixation de son Appétit pour le Risque, Société Générale recherche un développement durable fondé sur un modèle de banque diversifié et équilibré avec un ancrage européen fort et une présence mondiale ciblée sur quelques domaines d'expertises métiers fortes. Le Groupe vise aussi à entretenir avec sa clientèle des relations de long terme bâties sur une confiance méritée, et à

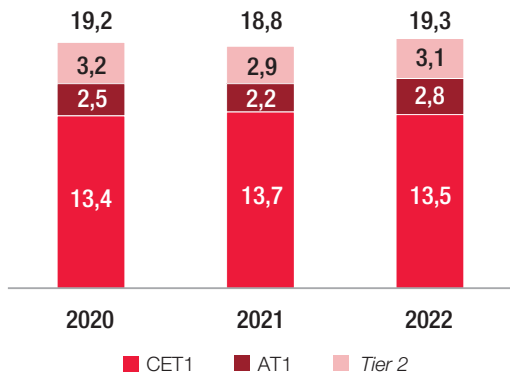
répondre de manière responsable aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. A fin 2022, les indicateurs relatifs à l'appétit pour le risque du Groupe couvrant les sujets de solvabilité, profitabilité, risque de marché, coût du risque et taux de NPL se situent dans la zone d'appétence au risque définie par le Groupe, respectant les encadrements fixés par le Conseil d'administration.

1.1 PROFIL DE SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Le Groupe recherche une rentabilité durable, en s'appuyant sur un profil de solidité financière robuste, cohérent avec son modèle de banque diversifié. En matière de ratios financiers, le Groupe calibre ses objectifs pour assurer une marge de sécurité suffisante par rapport aux exigences réglementaires. Au 31 décembre 2022, le ratio CET1 du Groupe s'établit à 13,5% contre 13,7% fin 2021, largement au-dessus de l'exigence réglementaire s'établissant à 9,35% (seuil « MDA » - *Maximum Distribuable Amount*, calculé au 31 décembre 2022).

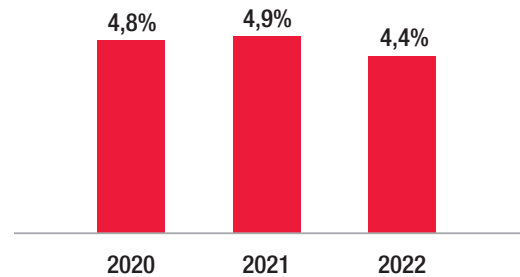
Les ratios prudentiels de solvabilité et de levier ainsi que les montants de capital réglementaires et de RWA prennent en compte le phasage au titre d'IFRS9 (ratio CET1 de 13,34% à fin 2022 sans phasage, soit un effet phasage de +17pb) et les effets des mesures transitoires Covid-19 prises par la BCE et prenant fin au 31 décembre 2022.

RATIOS DE SOLVABILITÉ (EN %)



Au 31 décembre 2022, le ratio de levier du Groupe s'élève à 4,4%, tenant compte d'un montant de capital Tier 1 de 58,7 milliards d'euros rapporté à une exposition de levier de 1 345 milliards d'euros (contre 4,9% au 31 décembre 2021, avec 57,9 milliards d'euros et 1 190 milliards d'euros respectivement).

RATIO DE LEVIER

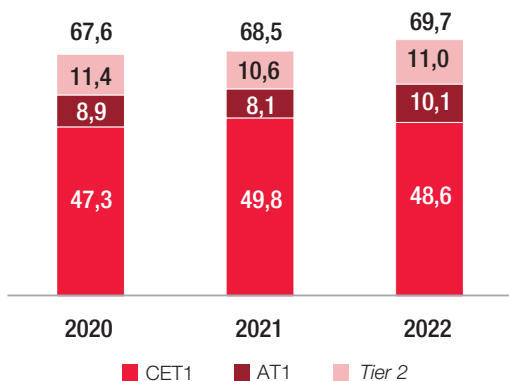


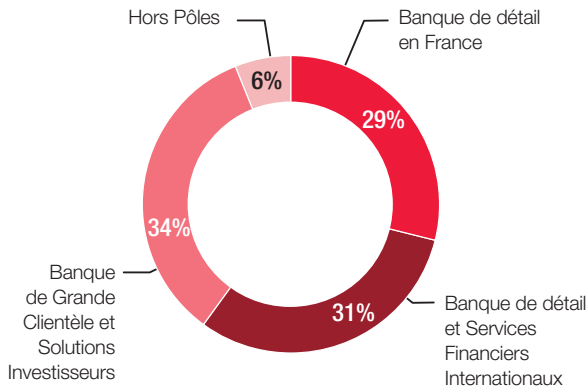
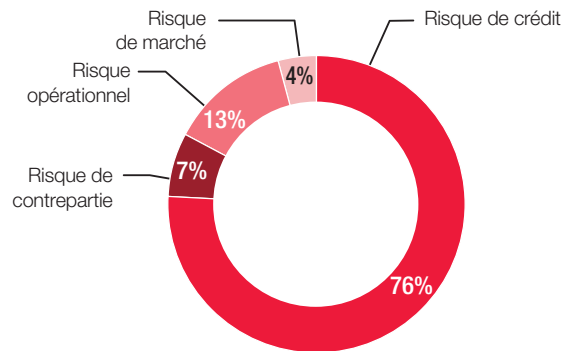
Par ailleurs, le Groupe présente au 31 décembre 2022 un ratio TLAC (*Total Loss Absorbing Capacity*) de 33,64% des expositions pondérées (contre 31,1% au 31 décembre 2021), pour une exigence réglementaire de 21,66% à fin 2022.

Concernant son profil de risque, le Groupe présente une répartition équilibrée des expositions pondérées (*Risk-weighted assets - RWA*) entre ses pôles Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (34% au 31 décembre 2022), Banque de détail et Services Financiers Internationaux (31% au 31 décembre 2022), Banque de détail en France (29% au 31 décembre 2022) et Hors pôles (6% au 31 décembre 2022). En termes d'évolution, les expositions pondérées du Groupe s'établissent à 360,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022 contre 363,4 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit une baisse de 1%.

Concernant l'approche économique interne de l'ICAAP, le taux de couverture du besoin interne en capital du Groupe par le capital interne à fin 2022 est supérieur à 100%.

COMPOSITION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE (EN MD EUR)



RWA PAR PÔLE (TOTAL RWA AU 31.12.2022 : 360 MD EUR VS. 363 MD EUR AU 31.12.2021)**RWA PAR TYPE DE RISQUE (TOTAL RWA AU 31.12.2022 : 360 MD EUR VS. 363 MD EUR AU 31.12.2021)****TABLEAU 1 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES PAR TYPE DE RISQUE (31.12.2022 ET 31.12.2021)**

(En Md EUR)

	Crédit et contrepartie	Marché	Opérationnel	Total 31.12.2022
Banque de détail en France	101,0	0	5,1	106,1
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	105,6	0,2	4,6	110,4
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	82,1	12,6	29,0	123,7
Hors Pôles	12,1	0,9	7,4	20,3
Groupe	300,7	13,7	46,0	360,5

(En Md EUR)

	Crédit et contrepartie	Marché	Opérationnel	Total 31.12.2021
Banque de détail en France	91,8	0,1	3,7	95,5
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	112,1	0,1	5,5	117,7
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	89,3	11,5	30,3	131,2
Hors Pôles	11,7	0,0	7,3	19,0
Groupe	304,9	11,6	46,8	363,4

Par ailleurs, le Groupe présente ses entités structurées non consolidées en Note 2.4 des États financiers du Document d'enregistrement universel 2023. Les transactions intra-groupe sont encadrées par un processus d'octroi de crédit respectant différents

niveaux de délégations au sein des *Business Units*, de la Direction des risques et de la Direction financière. Les dispositifs de gestion et d'encadrement des risques structurels des entités sont également soumis à la Direction financière et à la Direction des risques.

1.2 RISQUES DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Les expositions pondérées au titre du risque de crédit et du risque de contrepartie représentent le principal risque du Groupe avec un montant d'expositions pondérées des risques (RWA) de 300,7 milliards d'euros au 31 décembre 2022, soit 83% du total des RWA. Ces expositions pondérées ont baissé de 1,4 % par rapport au 31 décembre 2021 et reposent principalement sur l'approche en modèle interne (67% des RWA risques de crédit et de contrepartie). Cette baisse s'explique par un effet méthodologique de -8 milliards d'euros, un effet périmètre de -6 milliards d'euros (principalement lié à la cession de l'entité Rosbank) et un effet volume de -4,4 milliards d'euros compensé par un effet mise à jour des modèles de +7,8 milliards d'euros, une dégradation de la qualité des actifs pour +3,9 milliard d'euros et un effet change de +2,6 milliards d'euros.

Le portefeuille de crédit présente un profil diversifié. Au 31 décembre 2022, l'exposition aux risques de crédit et de contrepartie représente un montant d'EAD de 1 119 milliards d'euros, en hausse (+4%) par rapport à fin 2021, portée notamment par la hausse des expositions « Souverains ». La répartition du portefeuille entre principales catégories de clientèle est équilibrée : Souverains (29%), Entreprises (32%), Clientèle de détail (20%), Établissements (9%) et Autres (10%).

En termes de décomposition géographique du portefeuille, l'exposition aux pays émergents reste limitée : l'exposition du Groupe porte à hauteur de de 70% sur l'Europe de l'Ouest (dont 48% sur la France) et à hauteur de 14% sur l'Amérique du Nord. En termes sectoriels, seul le secteur Activités financières représente 7% des expositions Entreprises du Groupe, suivi par les secteurs Activités immobilières et Services Collectifs.

Concernant plus particulièrement le risque de contrepartie, l'exposition représente un montant d'EAD de 160 milliards d'euros, augmente (+11%) par rapport à fin 2021, liée à la hausse principalement sur les expositions Souverains.

Au 31 décembre 2022, l'EAD résiduelle des expositions sur la Russie représente 2,2 milliards d'euros (hors Banque Privée) essentiellement constituées d'opérations off-shore mises en place dans le cadre des activités de financement de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs.

(Voir détail en chapitre 6 « Risque de crédit » et chapitre 7 « Risque de contrepartie ».)

La charge nette du risque du Groupe en 2022 est de 1 647 millions d'euros, en hausse de 135% par rapport à 2021. Ce coût du risque en hausse par rapport à une base de référence 2021 basse se décompose entre un coût du risque sur les encours en défaut qui reste faible (stage 3) à 17 pb contre 18 pb en 2021, et des dotations supplémentaires sur encours sains (stage 1/stage 2) de 12 pb afin de maintenir une politique de provisionnement prudente dans un environnement marqué par des perspectives économiques moins favorables, avec, en particulier la montée de l'inflation et des taux d'intérêt.

Le coût du risque (exprimé en points de base sur la moyenne des encours de début période des quatre trimestres précédant la clôture, y compris locations simples) s'établit ainsi à 28 points de base pour l'année 2022 contre 13 points de base en 2021.

- Dans la Banque de détail en France, le coût du risque est en hausse à 20 points de base sur l'année 2022 à comparer aux 5 points de base de l'année 2021. Ce CNR inclut une dotation de 4 bps sur encours sains (à comparer à la reprise stage 1/stage 2 de -7 pb en 2021).
- À 52 points de base sur l'année 2022 (contre 38 points de base sur l'année 2021), le coût du risque du pôle Banque de détail et Services Financiers Internationaux augmente malgré une CNR plus faible sur les encours en défaut (stage 3) du fait d'une dotation de 15 points de base sur le stage 1/stage 2.
- Le coût du risque de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche un niveau à 23 points de base (contre 4 points de base sur l'année 2021), traduisant une forte hausse du coût du risque sur encours sains (stage 1/stage 2) à 20 pb, alors que la CNR sur encours en défaut reste très modérée (4 pb contre 7 pb en 2021).

(Voir détail en section 6 « Informations quantitatives » du chapitre 6 « Risque de crédit »).

Les éléments relatifs aux risques ESG sont présentés en chapitre 14 du présent document Pilier 3.

Au sens du Tableau 1 du Pilier 3 sur les risques ESG concernant le risque de transition, les expositions aux secteurs qui contribuent fortement au changement climatique⁽¹⁾ (basés sur les codes NACE fournis par l'EBA) représentent 177 milliards d'euros de *gross carrying amount*.

(1) Conformément au règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/1011 par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union - règlement sur les indices de référence en matière de climat - considérant 6 : les secteurs énumérés à l'annexe I, sections A à H et section L de l'annexe I du règlement (CE) n° 1893/2006.

TABLEAU 2 : COUVERTURE DES ENGAGEMENTS DOUTEUX

(En M EUR)

	31.12.2022	31.12.2021
Taux brut d'encours douteux ⁽¹⁾	2,8%	2,9%
Créances douteuses (classées en Étape 3)	15,9	16,5
Provisions Étape 3	7,7	8,4
Taux brut de couverture des encours douteux	48%	51%

(1) Total des prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques et crédit bail, présents au bilan, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution EBA/ITS/2019/02 qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP). Le calcul du taux NPL a été modifié pour exclure des créances brutes au dénominateur la valeur nette comptable des immobilisations de location simple. Les créances brutes saines et les créances brutes douteuses incluent des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9 et donc non répartis par étape. Données historiques retraitées.

TABLEAU 3 : COÛT DU RISQUE

(En pb)

	31.12.2022	31.12.2021
Coût du risque	28	13

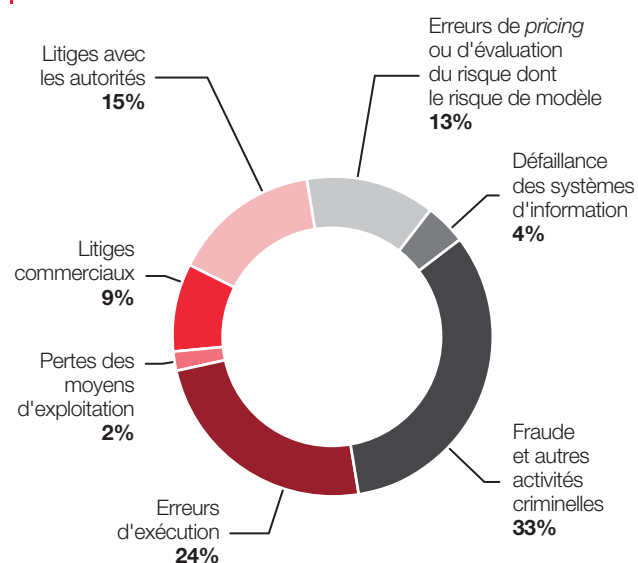
1.3 RISQUE OPÉRATIONNEL

Au 31 décembre 2022, les expositions pondérées sur le risque opérationnel représentent 46 milliards d'euros, soit 13% des RWA du Groupe, en baisse de -2% par rapport à fin 2021 (46,8 milliards d'euros). Ces expositions pondérées sont déterminées essentiellement en modèle interne (97% du total). Le montant total des expositions

pondérées diminue en 2022 (-0,8 milliards d'euros, soit -1,7%) principalement en raison de la cession des activités en Russie.

(Voir détail en section 4 du chapitre 10 « Risque opérationnel »).

PERTES LIÉES AU RISQUE OPÉRATIONNEL : VENTILATION PAR CATÉGORIE DE RISQUE EN VALEUR



1.4 RISQUE DE MARCHÉ

Les expositions pondérées au titre du risque de marché sont déterminées essentiellement via des modèles internes (86% du total à fin 2022). Ces expositions pondérées s'établissent à 13,7 milliards d'euros à fin 2022, soit 3,8% des RWA totaux du Groupe, en hausse de 18% par rapport à fin 2021 (11,6 milliards d'euros).

Les exigences de fonds propres au titre du risque de marché ont augmenté en 2022. Cette hausse se retrouve sur la VaR et sur les risques calculés en approche standard :

- la VaR a graduellement augmenté sur l'année 2022, venant d'un niveau historiquement bas atteint fin 2021 ;
- et les risques calculés en approche standard sont en hausse, essentiellement du fait de la partie change.

(Voir détail en chapitre 9 « Risque de marché »).

VENTILATION DES RWA RISQUE DE MARCHÉ PAR COMPOSANTE AU 31.12.2022 : 13,7 MD EUR VS. 11,6 MD EUR AU 31.12.2021

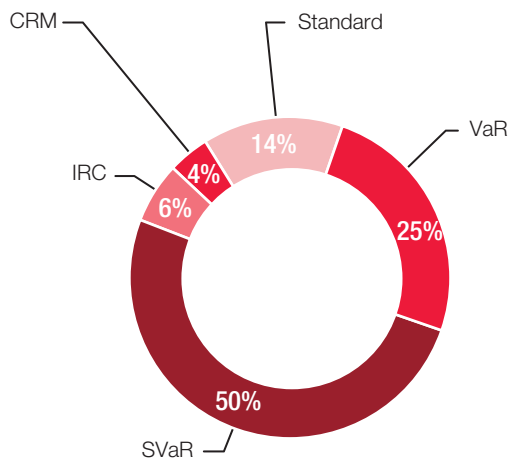


TABLEAU 4 : RISQUE DE MARCHÉ - VAR ET SVAR

(En M EUR)

	2022	2021
VaR (1 jour, 99%) moyenne	18	15
SVaR (1 jour, 99%) moyenne	32	37

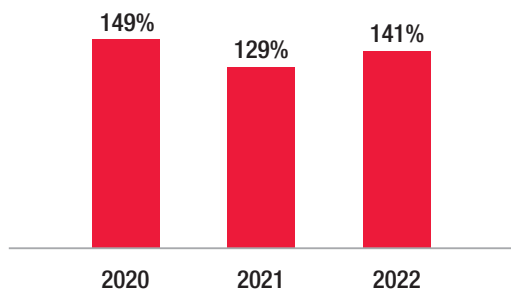
1.5 RISQUE STRUCTUREL-LIQUIDITÉ

Le ratio LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) s'établit à 141% à fin 2022 (contre 129% à fin 2021), correspondant à un surplus de liquidité de 74 milliards d'euros (contre 51 milliards d'euros à fin 2021), par rapport à une exigence réglementaire de 100%. L'augmentation du LCR de la Société Générale entre fin 2021 et fin 2022 reflète une position de précaution et d'anticipation. En effet, la Société Générale a augmenté ses dépôts à terme sur le marché monétaire et anticipé une partie de son plan de financement 2023. Cela s'explique par (i) des conditions de marché favorable en fin d'année, ii) le contexte de taux d'intérêt positifs qui peut amener à une réduction des dépôts des clients entreprises vers des support monétaires et iii) l'anticipation de la réduction de la liquidité générée par la fin du TLTRO.

Les réserves de liquidité s'élèvent à 279 milliards d'euros au 31 décembre 2022 (contre 229 milliards d'euros au 31 décembre 2021). Cette variation s'explique principalement par une hausse des dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires) et des Actifs éligibles en Banques Centrales.

(Voir détail en sections 5 et 6 du chapitre 12 « Risque de liquidité »).

RATIO LCR



1.6 RISQUE STRUCTUREL-TAUX

Dans un scénario de choc parallèle des taux d'intérêt à la hausse, l'impact de la variation de la valeur économique du capital en 2022 est de -2 900 millions d'euros et de 375 millions d'euros sur la marge nette d'intérêt. Inversement dans un scénario de choc parallèle des taux d'intérêt à la baisse, la variation de la valeur économique du capital est

de 1 011 millions d'euros et de -1 102 millions d'euros sur la marge nette d'intérêt.

(Voir en chapitre 11 « Risques structurels de taux et de change »).

TABLEAU 5 : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (IRRBB1)

		31.12.2022	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels*			
1	Choc parallèle vers le haut	(2 900)	375
2	Choc parallèle vers le bas	1 011	(1 102)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	1 875	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(2 547)	
5	Hausse des taux courts	(2 747)	
6	Baisse des taux courts	2 862	

		31.12.2021	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels*			
1	Choc parallèle vers le haut	(6,784)	240
2	Choc parallèle vers le bas	(2,683)	(219)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	463	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(4,033)	
5	Hausse des taux courts	(3,643)	
6	Baisse des taux courts	79	

* Les 6 scénarios de chocs sont définis en annexe 3 du règlement EBA/GL/2018/02 (cf EBA BS 2018 XXX Proposed final revised IRRBB Guidelines.docx (europa.eu)).

1.7 OPÉRATIONS SIGNIFICATIVES EN 2022

Le Groupe a procédé courant 2022 à la cession de sa filiale Rosbank avec un impact sur le résultat d'environ -3 milliards d'euros dans le cadre du conflit russo-ukrainien. Par ailleurs, des étapes décisives ont été franchies dans la fusion des réseaux de banque de détail en France ayant permis de réaliser, conformément au calendrier, la fusion juridique des réseaux Société Générale et Crédit du Nord au 1er janvier 2023 et de procéder au lancement de la nouvelle banque de détail en France. L'année 2022 a aussi été marquée par la finalisation du partenariat entre Boursorama et ING ainsi que l'accélération du

développement de Boursorama, avec une croissance annuelle record du nombre de nouveaux clients de 1,4 million permettant d'atteindre 4,7 millions de clients à fin 2022. Enfin, en terme de croissance externe, le projet de rachat de LeasePlan par ALD dans la mobilité ainsi que la signature d'une lettre d'intention avec AllianceBernstein en vue de combiner les activités de recherche actions et d'exécution au sein d'une co-entreprise, vont permettre de se positionner parmi les leaders mondiaux dans ces secteurs.

1.8 INDICATEURS CLÉS

TABLEAU 6 : INDICATEURS CLÉS (KMI)

(En M EUR)		31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	48 639	47 614	47 254	48 211	49 835
2	Fonds propres de catégorie 1	58 727	57 053	56 024	56 443	57 907
3	Fonds propres totaux	69 724	69 444	67 835	66 990	68 487
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA)						
4	Montant total de RWA	360 465	371 645	367 637	376 636	363 371
RATIOS DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	13,49%	12,81%	12,85%	12,80%	13,71%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	16,29%	15,35%	15,24%	14,99%	15,94%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	19,34%	18,69%	18,45%	17,79%	18,85%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)⁽¹⁾						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,12%	2,12%	2,12%	2,12%	1,75%
EU 7b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	1,19%	1,19%	1,19%	1,19%	0,98%
EU 7c	dont à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (%)	1,59%	1,59%	1,59%	1,59%	1,31%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,12%	10,12%	10,12%	10,12%	9,75%
EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,16%	0,08%	0,05%	0,04%	0,04%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
11	Exigence globale de coussin (%)	3,66%	3,58%	3,55%	3,54%	3,54%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	13,78%	13,70%	13,67%	13,66%	13,29%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	7,80%	7,12%	7,16%	7,11%	8,23%

(En M EUR)		31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale ⁽²⁾	1 344 870	1 392 918	1 382 334	1 319 813	1 189 253
14	Ratio de levier (%)	4,37%	4,10%	4,05%	4,28%	4,87%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	-
EU 14b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	-	-	-	-	-
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) ⁽³⁾	3,00%	3,00%	3,00%	3,09%	3,09%
EXIGENCE DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-	-	-	-
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%) ⁽³⁾	3,00%	3,00%	3,00%	3,09%	3,09%
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée – moyenne)	246 749	242 177	238 136	235 333	229 464
EU 16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	413 693	434 078	420 815	409 590	395 120
EU 16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	233 039	258 705	245 812	235 158	226 434
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	174 670	175 377	175 003	174 432	168 687
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	141,41%	138,05%	136,00%	134,72%	135,95%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	617 491	617 615	615 879	629 042	619 442
19	Financement stable requis total	543 549	548 457	549 492	561 828	561 043
20	Ratio NSFR (%)	113,60%	112,61%	112,08%	111,96%	110,41%

(1) L'exigence de fonds propres applicable au groupe Société Générale au titre du Pilier 2 s'élève à 2,12% (dont 1,19% en CET1) jusqu'au 31/12/2022, portant l'exigence de fonds propres SREP totale à 10,12%.

(2) La mesure de l'exposition de levier tient compte, sur tout l'historique considéré, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne.

(3) L'exigence de ratio de levier applicable au groupe Société Générale est de 3,09% (rehaussement de l'exigence réglementaire initiale de 3% en lien avec l'exemption banques centrales susmentionnée) jusqu'au 31/03/2022, puis est de 3% à compter du 30/06/2022.

TABLEAU 7 : TLAC - INDICATEURS CLÉS (KM2)

		TLAC				
		31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021
(En M EUR)						
FONDS PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ÉLIGIBLES, RATIOS ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS⁽¹⁾						
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	121 249	119 337	116 539	114 436	113 098
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	360 465	371 645	367 637	376 636	363 371
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	33,64%	32,11%	31,70%	30,38%	31,12%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1344 870	1392 918	1 382 334	1 319 813	1 189 253
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	9,02%	8,57%	8,43%	8,67%	9,51%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non	Non	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	11 430	9 287	9 023	7 114	6 921
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(1) Avec prise en compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré.

Le Groupe présente, au 31 décembre 2022, un ratio TLAC de 33,64% des expositions pondérées (RWA) en utilisant l'option des dettes senior préférées dans la limite de 3,5% des RWA (ratio de 30,47% sans prise en compte de cette option), pour une exigence réglementaire de 21,66%, et de 9,02% de l'exposition de levier pour une exigence réglementaire de 6,75%.

